

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.: (251-11) 55138 22 Fax: (251-11) 5519321

Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

COMMUNIQUE

Un atelier regional de deux jours à l'intention de la region de l'Afrique de l'Est sur la mise en œuvre du Programme frontière de l'UA s'est achevé aujourd'hui à Kampala

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme frontière de l'Union africaine (PFUA), la Commission de l'UA, en collaboration avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement (IGAD), a conclu, aujourd'hui, à Kampala (Ouganda), un séminaire de deux jours pour la région de l'Afrique de l'Est. L'atelier a été ouvert hier, 25 septembre 2008, par le Ministre de l'Intérieur de la République de l'Ouganda, l'Honorable Ruhakana Rugunda, et cloturé par la Secrétaire générale adjointe de l'EAC, l'Honorable Beatrice Kiraso. Ont pris part à cette réunion des experts des pays de la région et des Communautés économiques régionales (CER), ainsi que des représentants d'organisations partenaires de l'UA et d'autres institutions compétentes.

L'atelier a permis de discuter des différents aspects du PFUA, d'évaluer les progrès accomplis dans la région s'agissant de la mise en œuvre de ce Programme et d'identifier les défis qui restent à relever. A cet égard, l'atelier est convenu de mesures pratiques à prendre aux niveaux national et regional pour faire avancer la mise en œuvre du PFUA, en particulier en ce qui concerne la délimitation et la démarcation des frontières qui ne l'ont pas encore été, le développement de la coopération transfrontalière et le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des frontières, ainsi que le partenariat et la mobilisation des ressources.

Quatre autres ateliers régionaux sont prévus pour les regions de l'Afrique du Nord, centrale, de l'Ouest et australe, entre octobre 2008 et avril 2009. Organisés en collaboration avec les CER, ces ateliers régionaux visent à populariser le PFUA et à faciliter l'élaboration de plans d'action régionaux .

Il convient de rappeler que la Déclaration sur le PFUA et les Modalités de sa mise œuvre a été adoptée par la Conférence des Ministres africains chargés des questions de frontières, tenue à Addis Abéba le 7 juin 2007. La Déclaration, qui a été entérinée par le Conseil executif de l'UA à Accra, en juin 2007, a pour objectif d'ensemble la prévention structurelle des conflits et la promotion de l'intégration régionale et continentale. De façon plus spécifique, elle vise à faciliter la délimitation et la démarcation des frontières africaines, la promotion de la coopération transfrontalière et le renforcement des capacités des acteurs africains concernés dans le domaine de la gestion des frontières, y compris le développement de programmes spéciaux d'éducation et de recherche.

Kampala, le 26 septembre 2008